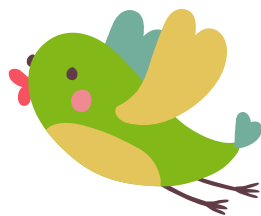


Horaires d'Ouvertures

Lundi	9h00 - 12h30 / 14h30 - 17h30
Mardi	8h15 - 16h15
Mercredi	9h00 - 13h (<i>semaines paires</i>) 14h00 - 18h00 (<i>semaines impaires</i>)
Jeudi	9h00 - 12h30 / 13h30 - 18h00
Vendredi	9h00 - 17h30



Les Ateliers d'éveil

Deux ateliers par matinée sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants non scolarisés le mardi, jeudi et vendredi.

Coordonnées

Maison de la Petite Enfance
Relais Assistantes Maternelles
15 rue Richard Wagner
64 121 Serres-Castet



Contact

Myriam JADAUD
05 59 21 05 57
ram@cclb64.fr



Relais

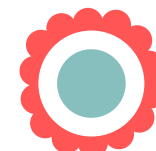
Assistantes

Maternelles



Espace de rencontres et d'échanges

Un service gratuit
pour les parents,
les enfants et
les assistantes
maternelles



Relais Assistantes Maternelles



Le relais est un lieu d'accueil, d'information et de socialisation, animé par des professionnels de la petite enfance.

Un accueil personnalisé pour les parents

- Trouver un lieu d'écoute et d'échanges sur des préoccupations des parents qui vont bientôt confier leur enfant.
- Se renseigner sur les différents modes d'accueil existants sur le territoire (assistantes maternelles, crèches, garde à domicile).
- Trouver une liste d'assistantes maternelles agréées actualisée.
- Être guidés dans leur fonction d'employeurs (informations concernant les modalités d'emploi d'une assistante maternelle, leurs droits et devoirs d'employeurs).
- Pouvoir être orientés vers d'autres services spécialisés.
- Visiter le RAM, découvrir son fonctionnement et son projet spécifique (décloisonnement des modes d'accueil assistantes maternelles/ crèche).
- Participer à des soirées thématiques Petite Enfance, à des moments conviviaux (goûter annuel du RAM ...).



Un accompagnement pour les assistantes maternelles

- Des temps ressource, régis par un règlement de fonctionnement, pour rompre le quotidien, sous forme :
 - d'ateliers d'éveil entre assistantes maternelles en présence des enfants et des animatrices du RAM.
 - d'ateliers partagés avec les enfants accueillis à leur domicile et ceux accueillis en crèche, en présence des animatrices du RAM et de personnel de la crèche.
- Une rencontre individuelle
 - lors de leur première venue au RAM avec des explications sur le fonctionnement, le projet et les missions du RAM.
 - pour un accompagnement plus personnalisé (questions sur leurs pratiques professionnelles, questions sur leurs droits, devoirs...).
- Un accompagnement professionnel durant leur présence aux ateliers d'éveil (une écoute, des échanges sur les pratiques et postures professionnelles).
- Des soirées thématiques Petite Enfance en présence des animatrices du RAM, de personnel de la crèche et de la psychologue afin d'échanger sur leurs pratiques et tendre vers une professionnalisation du métier.
- La possibilité de rencontrer sur rendez-vous la psychologue de la Maison de la Petite Enfance.
- Pour les candidates à l'agrément, une présentation globale de ce métier et une mise en lien avec les Maisons Solidarité Départementale de secteur et avec le Pôle Modes d'Accueil.



Un lieu de vie pour les enfants

- La possibilité de participer à des ateliers d'éveil au RAM, avec accord des parents et sous la responsabilité de leur assistante maternelle (en présence d'éducatrices de jeunes enfants).
- Un espace de jeux adapté à la Petite Enfance avec différentes salles thématiques telles que la salle de peinture, de motricité, de musique, salle d'eau et un jardin.
 - Un lieu de socialisation avec un cadre différent de celui connu à leur domicile ou chez leur assistante maternelle.

